

LE FAIT
DU JOUR

En Corrèze, la plupart des

des concessions sont échues

LE FAIT
DU JOUR

Les barrages pourraient produire plus, mais...

Énergie

Dans la vallée de la Dordogne, EDF hydro continue à gérer les barrages malgré des concessions échues depuis plusieurs années pour certains. Quelles sont les conséquences pour leur gestion ? Si la maintenance et les investissements courants sont réalisés dans le cadre d'un « délai glissant », impossible pour l'heure d'augmenter la production maximale de ces barrages. Une contradiction alors que les énergies renouvelables sont l'avenir.

Estelle Bardolat
estelle.bardolat@centrefrance.com

Lors d'une question au gouvernement en décembre dernier, le sénateur (Mouvement radical) de la Corrèze Daniel Chasseing interrogeait sur « la remise en concurrence des concessions des barrages hydroélectriques imposée par la Commission européenne à la France depuis une mise en demeure du 22 octobre 2015 ». Il allait plus loin et questionnait : « Quelles dispositions entend prendre le Gouvernement pour enfin libérer les investissements pour nos barrages sans passer par une remise en concurrence ? », alors que l'absence de renouvellement des concessions empêche les barrages de produire davantage. Où en est-on des concessions des barrages dans la vallée de la Dordogne ?

Qu'est-ce qu'une concession ? En France, les ouvrages de production hydraulique dont la puissance est supérieure ou égale à 4,5 mégawatts (MW) sont exploités dans le cadre de contrats de concession accordés par l'État à des concessionnaires. EDF mais aussi la Shem (*) ne sont donc pas propriétaires de barrages mais seulement gestionnaires, via ces concessions. Mais depuis plus de quinze ans, la France et la Commission européenne ont engagé un bras de fer sur ces concessions, la Commission européenne considérant que la législation française contrevient au droit européen en autorisant

le renouvellement ou prolongation des concessions sans recourir à des appels d'offres. Des appels d'offres qui n'ont pas été relancés par la France qui refuse la mise en concurrence et plaide pour la mise en place de quasi-régie, et ce malgré deux mises en demeure de l'État par l'Europe en 2015 et 2019. Depuis quinze ans, une partie des concessions sont donc échues, faute d'appels d'offres lancés.

Du en sont les concessions en Corrèze ? Celle du barrage de Bort-les-Organes est échue depuis 2012, celle du barrage de l'Aigle depuis 2020, celle de Monceaux La Virolle depuis 2019. Ces ouvrages bénéficient depuis la date d'échéance d'un « délai glissant », c'est-à-dire que le cahier des charges de la concession échue continue à s'appliquer, mais les augmentations de puissance y sont exclues. La concession du barrage du Chastang, quant à elle, arrivera à son terme en 2026.

La liste des concessions échues en Corrèze s'allonge

Quelles sont les conséquences du non-renouvellement des concessions pour la gestion des barrages ? Au regard du contexte de transition écologique, il y a des besoins accrus de production d'hydroélectricité, indique Vincent Marmonier, directeur d'EDF hydro pour la vallée de la Dordogne. Il y aurait des travaux possibles pour augmenter la production, il y a sur certains barrages la possibilité d'aug-



BORT-LES-ORGUES. La concession du barrage est échue depuis 2012. PHOTO D'ARCHIVES FABRIZ COMBE

menter le nombre de turbines ou la puissance. Mais ces gros investissements sont bloqués par le non-renouvellement des concessions. » Pour exemple, à Hauteffage, dont la concession est en cours jusqu'en 2032, une nouvelle turbine vient d'être installée. En revanche, à Bort-les-

Organes où la concession est échue, impossible d'en installer une nouvelle. « Sur la vallée, il y a toujours de l'investissement (lire ci-dessous), poursuit Vincent Marmonier. Nous faisons des travaux d'entretien, de la maintenance, mais nous ne pouvons pas mener, sur les équipements dont

les concessions sont échues, d'investissements lourds permettant de produire davantage. » Et au Chastang ? « Il ne reste que trois ans, c'est trop court pour engager de tels projets », confie-t-il.

Et maintenant ? Début 2023, la Cour des comptes a, dans son

rapport annuel, demandé à l'État de « sortir rapidement de cette situation (de blocage, NDLR) afin d'éviter que la gestion d'ensemble du parc hydroélectrique ne se dégrade et qu'il ne puisse jouer pleinement son rôle dans la transition écologique », recommandant à l'État de

« prendre en compte les conséquences industrielles, économiques et financières au moment d'opter soit pour la reprise en régie ou quasi régie des concessions échues, soit pour leur mise en concurrence ».

Dans sa réponse datée d'avril 2023, la première ministre

de l'époque Élisabeth Borne indique que si la « quasi-régie a été envisagée pour pouvoir attribuer à EDF, de gré à gré, les contrats de concessions des ouvrages hydroélectriques que ce dernier exploite », ce schéma a été abandonné avec le projet

Hercule. Depuis, aucune décision n'a été prise et le statu-quo quant à l'augmentation de la puissance de production d'électricité des barrages corréziens perdure. ■

*) La Shem, la Shem qui gère le barrage de Marçay, n'a pas donné suite à notre demande.

REPÈRES

Production corrézienne : 1,9 Twh en 2023. Les barrages de la vallée de la Dordogne gérés par EDF hydro, ont produit, en 2023, 2,6 Twh (terawatt-heure), dont un tiers sur les mois de novembre et décembre. Soit 6,7 % de la production hydraulique d'EDF en France.

EDF hydro Dordogne a produit 1,9 Twh sur le seul département de la Corrèze, soit près de 5 % de la production hydraulique d'EDF en France.

La production des barrages EDF corréziens correspond à la consommation d'électricité annuelle d'un million d'habitants. Les barrages corréziens produisent donc plus que les besoins en électricité de la population corrézienne. Mais l'électricité produite par les barrages locaux ne reste pas en Corrèze, elle est envoyée dans tout le réseau de RTE.

Production nationale : 49,6 Twh. En 2022, les centrales hydroélectriques françaises ont produit 49,6 Twh, soit 11 % de la production métropolitaine. L'hydroélectricité représente ainsi plus de la moitié (53 %) de la production d'électricité renouvelable en France.

En 2023, EDF hydro a produit 38,7 Twh.

Remplissage record à Bort le mardi 27 février, le taux de remplissage du réservoir du barrage de Bort-les-Organes était de 79,2 %, ce qui est au-dessus de la moyenne historique et supérieur à l'an passé (la pluie qui est tombée sur la Corrèze pendant de longs mois explique ce taux de remplissage). Hier, il était rempli à 78 %.

Plus de 21 millions d'euros de travaux sur les barrages en 2024

Si en 2023, EDF hydro a investi 21 millions d'euros dans la maintenance et la sécurisation des barrages de la vallée de la Dordogne, ce devrait être « un peu plus en 2024, entre 21 et 25 millions d'euros », estime Vincent Marmonier.

Parmi les chantiers, celui de la fin de l'installation d'un nouveau groupe de production d'hydroélectricité au pied du barrage d'Hauteffage. Il produira l'équivalent de la consommation moyenne annuelle de 3.000 personnes, soit l'équivalent de la commune d'Argentat. Le chantier, complexe, qui a notamment imposé de percer à plusieurs reprises le barrage, a débuté voilà un an et



HAUTEFFAGE. Une nouvelle turbine a été installée. Les tests sont en cours. PHOTO D'ARCHIVES A. GAUDIN

demie pour un montant de 5,3 millions d'euros et s'achève. « Nous avons rajouté une turbine sur le débit réservé, explique-t-il. On a percé le barrage sans le vider, on a plaqué une coque sur le barrage qui a ainsi formé une coque d'obturation. On a ensuite construit un bâtiment dans lequel est installée la turbine. Nous sommes en train de faire les essais mais le barrage produit et envoie déjà de l'électricité dans le réseau », indique le directeur d'EDF hydro.

Le pont de Saint-Projet fermé deux mois cet été

À Bort-les-Organes, un important chantier de maintenance d'une turbine a débuté mi-février. Elle

est en cours de démontage et jusqu'en octobre, le barrage ne fonctionnera plus qu'avec une seule turbine.

À Marçay, une turbine est aussi en maintenance. Elle est actuellement démontée et au Saillant, l'alternateur d'une turbine est en cours de remplacement. Enfin, au barrage de l'Aigle, le pont de Saint-Projet, qui est inclus dans le périmètre de la concession du barrage, va être repenti. « C'est un pont métallique qui a été construit pour remplacer une route immergée. Nous allons le repeindre pendant l'été. Il sera fermé pendant deux mois », ajoute Vincent Marmonier. ■

Visiter les entrailles d'un barrage, une vraie tendance touristique

Découvrir à quel ressemble une turbine, voir d'où arrive l'eau, passer juste devant le mur de béton qui sépare de la réserve d'eau... Voici la demande de plus en plus récurrente des touristes de passage en Corrèze, mais aussi des habitants qui, viennent au pied des barrages sans jamais pouvoir entrer dans leurs entrailles.

C'est pour répondre à cette forte demande qu'EDF hydro a décidé, en 2023 d'ouvrir de larges créneaux de visite de plusieurs de ces édifices en Corrèze. « Avant le Covid, nous avions quelques créneaux ouverts mais ils étaient très vite complets. Pa-

reil au moment des journées du patrimoine », rappelle Vincent Marmonier, directeur d'EDF hydro pour la vallée de la Dordogne.

Fort de ces succès, EDF hydro a noué des partenariats avec l'office de tourisme de la vallée de la Dordogne et Tourisme Haute Corrèze pour qu'ils organisent des visites guidées des barrages du Chastang et de Bort-les-Organes. Et cela cartonne. Avec en 2023, 30 % de visites en plus que les années avant Covid. À Bort, 10.412 personnes sont entrées dans le barrage et 3.013 dans celui du Chastang. 871 visiteurs ont aussi découvert le barrage de l'Aigle avec haute



BORT. En 2023, 10.412 personnes ont visité le barrage. PHOTO D'ILLUSTRATION

Corrèze tourisme et le Pays d'art et d'histoire, et 200 au Saillant.

Le Chastang déjà ouvert

2024 devait encore le faire mieux. Au Chastang, les visites ont commencé avec les vacances de février. À Bort, elles débuteront le 9 avril. Et les créneaux ouverts sont pris d'assaut tandis que les espaces Odyssee, installés à l'entrée des barrages et dont la visite se fait librement, sont eux aussi très fréquentés. Pourquoi un tel engouement ? Je pense qu'il y a un aspect intrigant dans les barrages, un petit côté de crâne aussi... Mais c'est une forme de tourisme qui contribue au dynamisme du territoire et c'est tant mieux... ■